

ganisant le gouvernement, on devrait songer à créer un département d'État aux affaires rurales. Je n'essaierai pas maintenant d'exposer mes idées sur la composition d'un tel département, mais il me semble que l'on pourrait fort bien en créer un pour coordonner les travaux du gouvernement portant sur les problèmes du Canada rural qui sont certes très sérieux. Je pense que le gouvernement devra y songer prochainement s'il veut conserver les chances d'existence d'une société rurale au Canada.

L'un des aspects les plus importants du bill porte sur la création d'un ministère de l'Environnement. J'ai écouté attentivement l'exposé du ministre des Pêches et des Forêts (M. Davis) désigné pour prendre la tête de ce nouveau ministère et j'ai noté que certaines mesures qu'on se propose de prendre et qu'on prend dans les domaines de la pollution et de la planification de l'environnement auront, j'en suis certain, l'agrément de tous les députés. C'est à mon avis très important pour un nouveau ministère. J'estime, lorsque nous traitons de pollution et de questions relatives à l'environnement et à sa planification, qu'il s'agit de questions cruciales pour la société contemporaine, que ce soit au Canada ou ailleurs. Le fait est que l'état de notre environnement, sa détérioration, est l'un des facteurs qui se trouvent à la base du mécontentement social actuel dans notre milieu. Je le dis parce que dans le milieu contemporain les jeunes surtout constatent la présence de deux éléments en particulier qui pourraient entraîner de leur propre vivant la fin de la vie humaine sur notre planète. En premier lieu, le danger d'une guerre nucléaire et deuxièmement, celui d'une détérioration de l'environnement dans une mesure qui rendrait la vie désormais impossible sur notre planète. J'estime que l'appréhension de ces éléments qui aujourd'hui pourraient entraîner la fin de toute vie sur la terre, explique en partie l'impatience dont nous sommes témoins dans la société et le mécontentement dont nous avons vu de si nombreuses expressions au cours des dernières années.

Pour ce qui est du nouveau ministère, je crois utile de faire remarquer que c'est à son sujet que se produira une confrontation entre le gouvernement et le secteur privé, car c'est là que nous devons résoudre un problème crucial, savoir si le commerce et l'industrie seront tenus de fonctionner dans l'intérêt public ou si on continuera de leur permettre de ne fonctionner qu'en vue de leur seul profit. C'est dans ce domaine que nous ferons face à des problèmes critiques et que nous nous rendrons compte si le gouvernement est effectivement résolu à obliger l'industrie à prendre les dispositions nécessaires qui permettront d'améliorer l'environnement où nous pourrions mener une vie plus saine.

Il y a deux ou trois autres questions dont je voudrais parler en plus du nouveau ministère de l'Environnement. Il s'agit d'un conflit possible dont il faut, je crois, se préoccuper et qu'il convient de signaler à la Chambre. Le ministère de l'Environnement sera chargé de protéger tous les aspects de la vie naturelle et se préoccupera particulièrement du Nord du Canada dont l'écologie est très fragile. Par ailleurs, le ministère des Affaires indien-

nes et du Nord canadien ainsi que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'occuperont plus précisément du développement économique et commercial de cette région. A mon avis, il est probable que des conflits s'élèveront du fait de la nature des structures ministérielles proposées dans ce bill et dans le cas précis de cette région. C'est un problème dont les députés—et surtout le gouvernement—doivent prendre note.

• (4.00 p.m.)

Je comprends mal pourquoi le gouvernement ne propose pas de transférer le service des parcs nationaux au ministère de l'Environnement. Cela me semble aller de soi. C'est un organisme chargé de conserver certaines régions dans leur état naturel au bénéfice de tous nos concitoyens. Mais il n'est pas transféré au nouveau ministère. On le laisse au sein du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien tout en transférant le service canadien de la faune et l'administration de la loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs dans le nouveau ministère.

Le bill propose la création d'un ministère des Postes distinct de celui des Communications. Cela découle évidemment d'une longue et triste histoire dont je ne parlerai pas maintenant, mais j'aimerais saisir cette occasion pour que soit consigné à nouveau le sujet des postes rurales. Il me préoccupe beaucoup car il a provoqué de nombreux problèmes dans ma circonscription et en a créé beaucoup d'autres ailleurs au Canada où la suppression des services postaux a gravement affecté les collectivités rurales. Je dois reconnaître qu'il m'a été impossible de contester la suppression de maîtres de poste dans certaines petites collectivités, mais j'aimerais que soit consignée à nouveau une proposition que j'ai faite au cours du débat sur le discours du trône en octobre dernier. Rien ne s'oppose à la création d'un système de bureaux auxiliaires dans certaines régions, similaire à ceux des grands centres urbains. Je ne vois pas pourquoi nous n'aurions pas un bureau de poste principal situé à un endroit central, et divers bureaux auxiliaires relevant de son autorité, pour assurer un service postal approprié à toutes les régions rurales habitées du Canada.

Au cours du débat, on a beaucoup discuté des modifications proposées à la loi sur la pension du service public. Inutile de dire, monsieur l'Orateur, que je m'oppose sérieusement à certaines des dispositions prévues. Je comprends fort bien que le gouvernement tente d'assouplir davantage ses programmes de gestion du personnel. Je ne ferai certainement pas obstacle à des mesures raisonnables qui permettraient au gouvernement de mieux régler les problèmes de gestion du personnel, mais je ne saurais appuyer une mesure témoignant de favoritisme pour certains fonctionnaires, à l'exclusion de certains autres. Je trouve ces propositions du bill C-207 choquantes.

Voici l'une des mesures législatives les plus importantes présentées au cours de la session actuelle du Par-